

# Le contrat de professionnalisation à l'Ecole Nationale Supérieure de Matériaux, d'Agroalimentaire et de Chimie



## Etudiant(e)

Agé(e) de moins de 26 ans  
Contrat accessible en 3ème année\*  
Formation adaptée aux besoins  
Carte d'Etudiant des métiers

\* sous réserve de valider la 2ème année



## Contrat pro

Contrat de travail en alternance  
CDD de 12 mois ou CDI  
Rémunération basée sur un pourcentage du  
SMIC ou selon la convention collective



## Entreprise

Environ 1400 heures en entreprise selon la  
spécialisation  
Transmission des savoir-faire  
Tuteur au sein de l'entreprise  
Pas de comptabilisation de l'alternant dans  
l'effectif total

[ensmac.bordeaux-inp.fr/fr/stage-alternance](http://ensmac.bordeaux-inp.fr/fr/stage-alternance)



## Ecole

Formation d'ingénieurs sous statut étudiant  
Formation accréditée par la Commission des Titres Ingénieur  
(CTI)  
Environ 400 heures de formation selon la spécialisation\*  
Tuteur au sein de l'école

\* voir calendrier de l'alternance  
[ensmac.bordeaux-inp.fr/fr/stage-alternance](http://ensmac.bordeaux-inp.fr/fr/stage-alternance)

## CONVENTION



## Modules de spécialisation

- Management, Amélioration et Production Industrielle
- Chimie et Bio-Ingénierie
- Innovation et Nutrition Humaine
- Stockage et Conversion de l'Énergie
  - Nano et Microtechnologies
  - Matériaux et Procédés pour l'Industrie 4.0
- Management Intégré et Développement Durable
- Ingénierie des polymères et formulation
- Lipides et Applications Industrielles

Vous souhaitez mettre en place un **contrat de professionnalisation** au sein de votre **entreprise** ?

Contactez-nous !

### Ensmac

Domaine universitaire  
16 avenue Pey Berland  
33607 Pessac Cedex  
France

### Contact

[formation.continue@ensmac.fr](mailto:formation.continue@ensmac.fr)  
Tél. : 05 56 84 61 80  
[ensmac.bordeaux-inp.fr](http://ensmac.bordeaux-inp.fr)